

Brookfield Renewable

Partners L.P.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES ET NOTES
AUX 30 SEPTEMBRE 2020
ET 31 DÉCEMBRE 2019
ET POUR LES TRIMESTRES ET
LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS
LES 30 SEPTEMBRE 2020 ET 2019

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	30 septembre 2020	31 décembre 2019	1 ^{er} janvier 2019
			<i>Tel qu'ajusté¹</i>	<i>Tel qu'ajusté¹</i>
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	482 \$	352 \$	422 \$
Liquidités soumises à restrictions	15	289	189	163
Créances clients et autres actifs courants	16	978	979	814
Actifs liés à des instruments financiers	5	60	88	74
Montants à recevoir de parties liées	19	73	60	65
Actifs détenus en vue de la vente	4	213	352	920
		2 095	2 020	2 458
Actifs liés à des instruments financiers	5	325	225	215
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	916	937	684
Immobilisations corporelles	8	38 939	41 055	38 584
Immobilisations incorporelles		235	241	261
Goodwill		871	949	948
Actifs d'impôt différé	7	180	166	130
Autres actifs non courants		562	603	635
Total de l'actif		44 123 \$	46 196 \$	43 915 \$
Passif				
Passifs courants				
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	17	634 \$	687 \$	646 \$
Passifs liés à des instruments financiers	5	230	246	138
Montants à payer à des parties liées	19	195	139	109
Emprunts de la société mère	9	379	—	—
Emprunts sans recours	9	1 315	1 133	1 189
Engagement de rachat de contrat de location	9	554	—	—
Provisions		53	81	68
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	4	31	137	533
		3 391	2 423	2 683
Passifs liés à des instruments financiers	5	687	480	577
Emprunts de la société mère	9	2 040	2 100	2 328
Emprunts sans recours	9	13 819	14 067	13 029
Passifs d'impôt différé	7	4 474	4 855	4 355
Passifs relatifs au démantèlement		536	504	394
Provisions		76	86	150
Autres passifs non courants		1 281	1 201	993
Capitaux propres				
Participations ne donnant pas le contrôle				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	8 758	11 086	10 289
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	46	68	67
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	2 245	3 317	3 268
Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	10	1 988	—	—
Actions privilégiées	10	581	597	568
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	1 028	833	707
Capitaux propres des commanditaires	12	3 173	4 579	4 507
Total des capitaux propres		17 819	20 480	19 406
Total du passif et des capitaux propres		44 123 \$	46 196 \$	43 915 \$

¹⁾ Tel qu'ajusté pour tenir compte des états financiers historiques de TerraForm Power Inc., société acquise le 31 juillet 2020 de Brookfield (note 1).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2020	2019	2020	2019
		<i>Tel qu'ajusté¹</i>		<i>Tel qu'ajusté¹</i>	
Produits	19	867 \$	897 \$	2 858 \$	3 006 \$
Autres produits		12	38	51	77
Coûts d'exploitation directs		(281)	(303)	(917)	(937)
Coûts de service de gestion	19	(65)	(36)	(151)	(91)
Charge d'intérêts	9	(233)	(236)	(733)	(746)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	(5)	7	(4)	21
Change et profit (perte) sur les instruments financiers	5	38	(24)	12	(75)
Charge d'amortissement	8	(369)	(318)	(1 030)	(924)
Divers		(110)	(58)	(125)	(107)
Recouvrement (charge) d'impôt					
Exigible	7	(13)	(10)	(29)	(50)
Différé	7	40	25	28	(4)
		27	15	(1)	(54)
Résultat net		(119) \$	(18) \$	(40) \$	170 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	23 \$	22 \$	85 \$	147 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	15	11	46	36
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	(67)	(30)	(89)	(28)
Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	10	(18)	—	(18)	—
Actions privilégiées	10	6	6	19	19
Parts de société en commandite privilégiées	11	14	12	40	33
Capitaux propres des commanditaires	12	(92)	(39)	(123)	(37)
		(119) \$	(18) \$	(40) \$	170 \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite ²		(0,44) \$	(0,18) \$	(0,58) \$	(0,17) \$

¹⁾ Tel qu'ajusté pour tenir compte des états financiers historiques de TerraForm Power Inc., société acquise le 31 juillet 2020 de Brookfield (note 1).

²⁾ La perte de base et diluée par part de société en commandite pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 a été ajustée pour tenir compte de la distribution spéciale du 30 juillet 2020. Se reporter à la note 2, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », pour de plus amples renseignements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2020	2019	2020	2019
		<i>Tel qu'ajusté¹</i>		<i>Tel qu'ajusté¹</i>	
Résultat net.....		(119) \$	(18) \$	(40) \$	170 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations des immobilisations corporelles.....	8	37	83	37	83
Perte actuarielle sur les régimes à prestations définies.....		—	—	(2)	(13)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(7)	(16)	(7)	(5)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		30	67	28	65
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net					
Écart de conversion.....		(128)	(641)	(1 694)	(467)
Profits (pertes) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	5	(10)	(26)	(50)	(43)
(Perte) profit sur les swaps de change – couverture d'un investissement net	5	(40)	29	3	36
Profit (perte) sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	5	5	14	(3)	37
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	(5)	(2)	(39)	(5)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		3	(2)	18	—
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	12	(14)	4	(12)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		(163)	(642)	(1 761)	(454)
Autres éléments du résultat global.....		(133)	(575)	(1 733)	(389)
Résultat global.....		(252) \$	(593) \$	(1 773) \$	(219) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation ..	10	(66) \$	(308) \$	(809) \$	(98) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	16	9	40	35
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(63)	(130)	(405)	(95)
Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation.....	10	(80)	—	(80)	—
Actions privilégiées.....	10	17	—	4	36
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	14	12	40	33
Capitaux propres des commanditaires.....	12	(90)	(176)	(563)	(130)
		(252) \$	(593) \$	(1 773) \$	(219) \$

³⁾ Tel qu'ajusté pour tenir compte des états financiers historiques de TerraForm Power Inc., société acquise le 31 juillet 2020 de Brookfield (note 1).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des commandi- taires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2020 (tel qu'ajusté ¹⁾)	(1 334) \$	(1 130) \$	6 410 \$	(9) \$	(44) \$	— \$	3 893 \$	1 028 \$	571 \$	— \$	9 977 \$	58 \$	2 821 \$	18 348 \$
Résultat net	(92)	—	—	—	—	—	(92)	14	6	(18)	23	15	(67)	(119)
Autres éléments du résultat global	—	(6)	6	(1)	—	3	2	—	11	(62)	(89)	1	4	(133)
Apports en capital (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	62	—	—	62
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17	—	—	17
Cessions (note 3)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—	—	(15)
Distributions ou dividendes déclarés	(74)	—	—	—	—	—	(74)	(14)	(6)	(66)	(86)	(18)	(51)	(315)
Régime de réinvestissement des distributions	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Distribution spéciale/acquisition de TerraForm Power	634	280	(1 465)	2	1	(13)	(561)	—	—	2 134	(1 101)	(10)	(462)	—
Divers	(4)	(1)	(3)	1	(1)	11	3	—	(1)	—	(30)	—	—	(28)
Variation au cours de la période	466	273	(1 462)	2	—	1	(720)	—	10	1 988	(1 219)	(12)	(576)	(529)
Solde au 30 septembre 2020	(868) \$	(857) \$	4 948 \$	(7) \$	(44) \$	1 \$	3 173 \$	1 028 \$	581 \$	1 988 \$	8 758 \$	46 \$	2 245 \$	17 819 \$
Solde au 30 juin 2019 (tel qu'ajusté ¹⁾)	(879)	(625)	5 917	(9)	(38)	5	4 371	833	591	—	10 282	65	3 168	19 310
Résultat net	(39)	—	—	—	—	—	(39)	12	6	—	22	11	(30)	(18)
Autres éléments du résultat global	—	(154)	15	—	(6)	8	(137)	—	(6)	—	(330)	(2)	(100)	(575)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37	—	—	37
Cession	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(30)	—	—	(30)
Distributions ou dividendes déclarés	(92)	—	—	—	—	—	(92)	(12)	(6)	—	(154)	(13)	(66)	(343)
Régime de réinvestissement des distributions	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Divers	1	2	(3)	—	2	—	2	—	—	—	6	—	4	12
Variation au cours de la période	(128)	(152)	12	—	(4)	8	(264)	—	(6)	—	(449)	(4)	(192)	(915)
Solde au 30 septembre 2019 (tel qu'ajusté ¹⁾)	(1 007) \$	(777) \$	5 929 \$	(9) \$	(42) \$	13 \$	4 107 \$	833 \$	585 \$	— \$	9 833 \$	61 \$	2 976 \$	18 395 \$

¹⁾ Tel qu'ajusté pour tenir compte des états financiers historiques de TerraForm Power Inc., société acquise le 31 juillet 2020 de Brookfield (note 1).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle						
	Capitaux propres des commandi- taires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019 (tel qu'ajusté ¹).....	(1 114) \$	(700) \$	6 422 \$	(9) \$	(32) \$	12 \$	4 579 \$	833 \$	597 \$	— \$	11 086 \$	68 \$	3 317 \$	20 480 \$
Résultat net	(123)	—	—	—	—	—	(123)	40	19	(18)	85	46	(89)	(40)
Autres éléments du résultat global .	—	(437)	8	—	(13)	2	(440)	—	(15)	(62)	(894)	(6)	(316)	(1 733)
Parts de société en commandite priviliégées émises (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	195	—	—	—	—	—	195
Apports en capital (note 9)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	67	—	—	67
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Cessions (note 3)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—	—	(15)
Distributions ou dividendes déclarés	(270)	—	—	—	—	—	(270)	(40)	(19)	(66)	(426)	(52)	(193)	(1 066)
Régime de réinvestissement des distributions	5	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	5
Distribution spéciale/acquisition de TERP	634	280	(1 465)	2	1	(13)	(561)	—	—	2 134	(1 101)	(10)	(462)	—
Divers	—	—	(17)	—	—	—	(17)	—	(1)	—	(43)	—	(12)	(73)
Variation au cours de la période	246	(157)	(1 474)	2	(12)	(11)	(1 406)	195	(16)	1 988	(2 328)	(22)	(1 072)	(2 661)
Solde au 30 septembre 2020	(868) \$	(857) \$	4 948 \$	(7) \$	(44) \$	1 \$	3 173 \$	1 028 \$	581 \$	1 988 \$	8 758 \$	46 \$	2 245 \$	17 819 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2019 (tel qu'ajusté ¹)	(925)	(652)	6 120	(6)	(34)	4	4 507	707	568	—	10 289	67	3 268	19 406
Résultat net	(37)	—	—	—	—	—	(37)	33	19	—	147	36	(28)	170
Autres éléments du résultat global .	—	(111)	17	(4)	(15)	20	(93)	—	17	—	(245)	(1)	(67)	(389)
Parts de société en commandite priviliégées émises	—	—	—	—	—	—	—	126	—	—	—	—	—	126
Parts de société en commandite rachetées pour annulation	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	335	—	—	335
Cession	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(83)	—	—	(83)
Distributions ou dividendes déclarés	(277)	—	—	—	—	—	(277)	(33)	(19)	—	(613)	(41)	(201)	(1 184)
Régime de réinvestissement des distributions	5	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	5
Divers	228	(14)	(208)	1	7	(11)	3	—	—	—	3	—	4	10
Variation au cours de la période	(82)	(125)	(191)	(3)	(8)	9	(400)	126	17	—	(456)	(6)	(292)	(1 011)
Solde au 30 septembre 2019 (tel qu'ajusté ¹)	(1 007) \$	(777) \$	5 929 \$	(9) \$	(42) \$	13 \$	4 107 \$	833 \$	585 \$	— \$	9 833 \$	61 \$	2 976 \$	18 395 \$

¹⁾ Tel qu'ajusté pour tenir compte des états financiers historiques de TerraForm Power Inc., société acquise le 31 juillet 2020 de Brookfield (note 1).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2020	2019	2020	2019
Activités d'exploitation		<i>Tel qu'ajusté¹</i>		<i>Tel qu'ajusté¹</i>	
Résultat net.....		(119) \$	(18) \$	(40) \$	170 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement	8	369	318	1 030	924
Change et perte (profit) perte latente sur les instruments financiers	5	(34)	22	(15)	73
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	5	(7)	4	(21)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	7	(41)	(25)	(28)	4
Autres éléments sans effet de trésorerie		85	40	140	141
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	4	3	17	6
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		52	56	57	18
Variation nette des soldes du fonds de roulement		(137)	(19)	(148)	(10)
		184	370	1 017	1 305
Activités de financement					
Produit tiré des billets à moyen terme.....	9	320	449	570	449
Remboursement des billets à moyen terme	9	(304)	—	(304)	—
Papier commercial et facilités de crédit de la société mère, montant net	9	239	12	80	(709)
Produits tirés des emprunts sans recours	9	356	1 266	1 389	2 461
Remboursement des emprunts sans recours	9	(340)	(713)	(1 364)	(1 788)
Remboursement des obligations locatives.....		(8)	(9)	(24)	(26)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	69	35	95	292
Remboursements de capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....		(7)	—	(27)	—
Émission de parts de société en commandite privilégiées	11	—	—	195	126
Frais d'émission liés à la distribution spéciale/réorganisation.....	12	(21)	—	(21)	—
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	(86)	(154)	(426)	(613)
Aux porteurs d'actions privilégiées	10	(6)	(6)	(19)	(19)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	(15)	(11)	(38)	(31)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation	9, 11	(202)	(171)	(567)	(513)
Emprunts auprès de parties liées	19	—	14	—	936
Remboursements à des parties liées	19	—	(336)	—	(936)
		(5)	376	(461)	(371)
Activités d'investissement					
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(14)	—	(29)	(4)
Acquisition, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise.....		—	(787)	(105)	(813)
Investissement dans les immobilisations corporelles	8	(113)	(62)	(257)	(150)
Produit de la cession d'actifs	3	16	16	121	98
Achats d'actifs financiers	5	(45)	(1)	(282)	(150)
Produits tirés des actifs financiers.....	5	64	62	225	124
Liquidités soumises à restrictions et autres		(91)	(43)	(78)	4
		(183)	(815)	(405)	(891)
Perte de change sur la trésorerie		—	(9)	(10)	(9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(Diminution) augmentation.....		(4)	(78)	141	34
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente.....		(3)	(2)	(11)	(9)
Solde au début de la période		489	526	352	421
Solde à la fin de la période.....		482 \$	446 \$	482 \$	446 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés.....		224 \$	202 \$	645 \$	675 \$
Intérêts reçus		8 \$	6 \$	17 \$	16 \$
Impôts sur le résultat payés.....		16 \$	19 \$	41 \$	50 \$

¹⁾ Tel qu'ajusté pour tenir compte des états financiers historiques de TerraForm Power Inc., société acquise le 31 juillet 2020 de Brookfield (note 1).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners (« Énergie Brookfield » ou la « société en commandite ») consistent à détenir un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil, en Europe, en Inde et en Chine.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions à droit de vote sulbalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sans droit de vote d'Énergie Brookfield (les « parts de société en commandite ») sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 9, série 11, série 13 et série 15 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.O ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ».

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	9
2. Acquisitions	13
3. Cession d'actifs	13
4. Actifs détenus en vue de la vente	14
5. Gestion des risques et instruments financiers	15
6. Informations sectorielles	18
7. Impôts sur le résultat	25
8. Immobilisations corporelles	26
9. Emprunts	27
10. Participations ne donnant pas le contrôle	30
11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	33
12. Capitaux propres des commanditaires	34
13. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	35
14. Trésorerie et équivalents de trésorerie	36
15. Liquidités soumises à restrictions	36
16. Créances clients et autres actifs courants	36
17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	37
18. Engagements, éventualités et garanties	37
19. Transactions entre parties liées	38
20. Filiales faisant appel public à l'épargne	43
21. Événements postérieurs à la date de clôture	45

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certains renseignements et informations à fournir par voie de note normalement inclus dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« IASB ») ont été omis ou résumés. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2019 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2019.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires de la période considérée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 4 novembre 2020 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « COP », « INR », « THB » et « ZAR » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne, au baht et au rand.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Brookfield Renewable Corporation

Brookfield Renewable Corporation (« BEPC » ou la « société ») a été constituée le 9 septembre 2019 par la société en commandite. Le 29 juillet 2020, Énergie Brookfield a fait un apport à BEPC se composant de ses actifs de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil et en Colombie (sauf une participation de 10 % dans certaines activités brésiliennes et colombiennes, qui sera toujours détenue indirectement par la société en commandite). Le 30 juillet 2020, Énergie Brookfield a effectué une distribution spéciale (la « distribution spéciale ») selon laquelle les porteurs de parts inscrits au 27 juillet 2020 (la « date de clôture des registres ») ont reçu une action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables ») pour chaque tranche de quatre parts. Immédiatement avant la distribution spéciale, Énergie Brookfield a reçu des actions échangeables par voie d'une distribution de BRELP (la « distribution de BRELP ») des actions échangeables à tous ses porteurs de parts. Par suite de la distribution de BRELP, i) Brookfield et ses filiales ont reçu approximativement 33,1 millions d'actions échangeables et ii) Énergie Brookfield a reçu approximativement 44,7 millions d'actions échangeables, qu'elle a par la suite distribuées aux porteurs de parts, y compris Brookfield, dans le cadre de la distribution spéciale. À la clôture de la distribution spéciale, i) les porteurs de parts détenaient approximativement 42,8 % des actions échangeables émises et en circulation, ii) Brookfield et ses sociétés affiliées détenaient approximativement 57,2 % des actions échangeables émises et en circulation, et iii) une filiale d'Énergie Brookfield détenait la totalité des actions à droits de vote multiples de catégorie B émises et en circulation, soit les actions

de catégorie B, de BEPC qui représentent un bloc de 75,0 % des droits de vote dans BEPC, et la totalité des actions sans droit de vote de catégorie C émises et en circulation, soit les actions de catégorie C, de BEPC, ce qui donne à Énergie Brookfield le droit à la valeur résiduelle de BEPC après le paiement du montant intégral à verser aux porteurs d'actions échangeables et d'actions de catégorie B. Énergie Brookfield contrôlait directement et indirectement BEPC avant la distribution spéciale et continue de la contrôler depuis la distribution spéciale par l'intermédiaire de ses participations dans BEPC. Les actions échangeables sont cotées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEPC ».

i) Actions échangeables

À tout moment, les porteurs d'actions échangeables auront le droit d'échanger la totalité ou une partie de leurs actions contre une part de société en commandite pour chaque action échangeable détenue, ou contre l'équivalent en trésorerie déterminé en fonction du cours de clôture de une part de société en commandite à la Bourse de New York à la date de réception de la demande d'échange, selon le critère du montant déterminé contre un nombre déterminé. La société en commandite peut satisfaire à l'échange des actions échangeables contre des parts de société en commandite ou l'équivalent en trésorerie lorsque l'échange est demandé par l'actionnaire. De plus, BEPC et la société en commandite peuvent racheter toutes les actions échangeables contre des parts de société en commandite à notre gré, selon le critère du montant déterminé contre un nombre déterminé.

En raison des caractéristiques des actions, les actions échangeables ont été classées comme des participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société en commandite.

ii) Résultat de base et dilué par part

La distribution spéciale a entraîné l'émission d'environ 77,8 millions d'actions échangeables. Toutes les informations par part fournies par le passé ont été ajustées rétroactivement pour tenir compte de l'incidence de la distribution spéciale.

iii) Acquisition de TerraForm Power

Le 31 juillet 2020, Énergie Brookfield a conclu l'acquisition de TerraForm Power, aux termes de laquelle Énergie Brookfield a acquis toutes les actions ordinaires de catégorie A de TerraForm Power qui n'étaient pas déjà détenues par Énergie Brookfield ou ses sociétés affiliées (les « actions de TerraForm Power émises dans le public »), soit une participation de 38 % dans TerraForm Power (l'« acquisition de TerraForm Power »). Conformément à l'acquisition de TerraForm Power, chaque porteur d'actions de TerraForm Power émises dans le public a reçu 0,47625 action échangeable de BEPC ou part de société en commandite, pour chaque action de TerraForm Power émise dans le public détenue par lui. L'acquisition de TerraForm Power a été conclue en échange de 37 035 241 actions échangeables et de 4 034 469 parts de société en commandite.

Simultanément à l'acquisition de TerraForm Power, Énergie Brookfield a conclu des conventions de votes avec certaines filiales indirectes de Brookfield pour transférer les droits de vote rattachés à leurs actions respectives détenues dans TerraForm Power à Énergie Brookfield. Par conséquent, la société contrôle TerraForm et l'inclut dans son périmètre de consolidation. Le transfert de contrôle de TerraForm Power à Énergie Brookfield est considéré comme une transaction entre des entités sous contrôle commun et a été évalué en fonction de la valeur comptable de la participation de Brookfield dans TerraForm Power. Les résultats de TerraForm Power qui n'étaient pas détenus par Énergie Brookfield seront présentés à titre de participations ne donnant pas le contrôle à Énergie Brookfield de façon rétrospective à partir du 17 octobre 2017, ce qui correspond à toutes les périodes historiques au cours desquelles TerraForm Power était sous contrôle commun.

d) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales de la société sont présentées séparément dans les capitaux propres aux états combinés de la situation financière.

Énergie Brookfield a conclu une convention de vote avec Brookfield, qui cède à Énergie Brookfield le contrôle du commandité de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille. Par conséquent, Énergie Brookfield consolide les comptes de BRELP et ceux de ses filiales. De plus, BRELP a émis à l'intention de Brookfield des parts de société en commandite rachetables/échangeables qui, au gré du porteur, peuvent être rachetées par BRELP pour une contrepartie en trésorerie. Ce droit est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield qui lui permet, à son gré, de choisir d'acquérir toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables ainsi présentées à BRELP à des fins de rachat en échange de parts de société en commandite à raison de une pour une. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler cette obligation au moyen de parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées à titre de capitaux propres d'Énergie Brookfield (« Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield »).

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et dans d'autres pays (y compris l'Asie). Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec ses partenaires consortiaux dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités pertinentes, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield inclut les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation. Se reporter à la note 19, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Asset Management, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises comme l'entend IFRS 3, *Regroupement d'entreprises* (« IFRS 3 »), étant donné que Brookfield Asset Management contrôle *in fine* toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de la même façon qu'une fusion d'intérêts communs selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les entités n'en avaient toujours formé qu'une seule. Pour connaître la méthode comptable d'Énergie Brookfield quant aux transactions sous contrôle commun, se reporter à la note 1 r) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » du rapport annuel de 2019 d'Énergie Brookfield.

e) Structure donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens. Ces structures sont conçues pour attribuer aux investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux des incitatifs fiscaux en faveur des énergies renouvelables, tels que les crédits d'impôt sur le revenu, les crédits d'impôt à la production et l'amortissement fiscal accéléré. En général, les structures donnant droit à des avantages fiscaux accordent aux investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux la majorité des bénéfices imposables américains des projets et des incitatifs fiscaux en faveur des énergies renouvelables, ainsi qu'une plus petite partie des flux de trésorerie des projets, jusqu'à un point déterminé par un contrat où les attributions sont ajustées (le « point de basculement »). Après le point de basculement, la majorité des bénéfices imposables américains des projets, des incitatifs fiscaux en faveur des énergies renouvelables et des flux de trésorerie sont attribués au commanditaire. Les dates du point de basculement dépendent généralement d'un retour sur investissement après impôt convenu dans le cadre des projets sous-jacents. Cependant, de temps à autre, les dates du point de basculement peuvent être spécifiées dans le contrat. À tout moment, avant et après le point de basculement des projets, la société conserve le contrôle des projets financés par une structure donnant droit à des avantages fiscaux. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière et sont réévalués à leur juste valeur à chaque date de clôture, conformément à IFRS 9.

La juste valeur du financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux est généralement composée des éléments suivants :

Éléments touchant la juste valeur du financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	Description
Crédits d'impôt sur la production (« CIP »)	Répartition des CIP à l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux tirés de l'énergie produite pendant la période. Les CIP sont comptabilisés dans le poste Autres produits et les passifs donnant droit à des avantages fiscaux ont été réduits en conséquence.
Crédits d'impôt à l'investissement (« CII »)	Les CII à l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux sont acquis par l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux et lui sont attribués au moment de la mise en service d'immobilisations corporelles admissibles. Les CII acquis sont comptabilisés sous forme de réduction de la valeur comptable des immobilisations corporelles admissibles et les passifs donnant droit à des avantages fiscaux ont été réduits en conséquence.
Bénéfice imposable (perte fiscale), y compris les attributs fiscaux comme l'amortissement fiscal accéléré	En vertu des contrats donnant droit à des avantages fiscaux, l'entreprise est tenue d'attribuer des pourcentages spécifiques du bénéfice imposable (de la perte fiscale) à l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux. Les obligations de prestation sont satisfaites à mesure que les montants sont attribués et qu'une réduction du passif donnant droit à des avantages fiscaux est comptabilisée avec un montant correspondant au poste Divers dans le compte consolidé de résultat.
Apport de paiements à l'utilisation	Certains contrats comprennent des seuils de production annuels. Si les seuils sont dépassés, l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux est tenu de verser des sommes en espèces additionnelles. Les sommes en espèces versées augmentent la valeur des passifs donnant droit à des avantages fiscaux.
Distributions en trésorerie	Certains contrats prévoient également des distributions en espèces à l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux. Au moment du versement, le montant de la distribution en espèces sera déduit des passifs donnant droit à des avantages fiscaux.

f) Normes comptables récemment adoptées

En août 2020, l'IASB a publié le document sur la réforme des taux d'intérêt de référence – modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 (modifications de la phase 2), qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021, pour lequel l'adoption anticipée est permise. Les modifications de la phase 2 offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Les modifications de la phase 2 se rapportent principalement à la modification des instruments financiers permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le maintien de l'application de la comptabilité de couverture, dans la mesure où la relation de couverture modifiée continue de respecter les critères d'applicabilité.

Énergie Brookfield réalise actuellement une évaluation et met en œuvre son plan de transition afin d'évaluer l'incidence découlant de ces changements et d'apporter des modifications aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable, des swaps de taux d'intérêt et des taux d'intérêt plafonds reposant sur des taux interbancaires offerts et met à jour les désignations de ses couvertures. Nous prévoyons avoir terminé notre évaluation avant le 1^{er} janvier 2021. L'adoption de cette réforme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur notre société.

Énergie Brookfield n'a adopté de façon anticipée aucune autre norme, interprétation ou modification ayant été publiée, mais n'étant pas encore en vigueur.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille de centrales d'énergie solaire concentrée en Espagne

Le 11 février 2020, Énergie Brookfield, par l'intermédiaire de sa participation dans TerraForm Power, a conclu l'acquisition de la totalité d'un portefeuille de deux centrales d'énergie solaire concentrée (collectivement, le « portefeuille de centrales d'ESC en Espagne ») situées en Espagne, d'une puissance nominale combinée d'environ 100 MW. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements de fonds de roulement, s'élève à 116 millions € (127 millions \$). Les coûts d'acquisition, totalisant moins de 1 million \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ils ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à la date de l'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits provenant du portefeuille de centrales d'ESC en Espagne se seraient élevés à 73 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, à l'égard de l'acquisition est la suivante :

(EN MILLIONS)		Portefeuille de centrales d'ESC en Espagne
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22	\$
Liquidités soumises à restrictions	27	
Créances clients et autres actifs courants	33	
Immobilisations corporelles	661	
Actifs d'impôt différé	14	
Autres actifs non courants	8	
Passifs courants	(17)	
Instruments financiers	(148)	
Emprunts sans recours	(469)	
Autres passifs non courants	(45)	
Juste valeur des actifs acquis	86	
Goodwill	41	
Prix d'acquisition	127	\$

3. CESSON D'ACTIFS

En mars 2020, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'actifs d'énergie solaire d'une puissance de 39 MW en Thaïlande. La contrepartie totale s'est élevée à 3 079 millions TBH (94 millions \$) et Énergie Brookfield détenait une participation d'environ 31 % dans ce portefeuille, ce qui a donné lieu à une perte sur cession de 12 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 4 millions \$) qui a été comptabilisée au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat. Immédiatement avant de classer le portefeuille comme étant détenu en vue de la vente en 2018, Énergie Brookfield a procédé à une réévaluation des immobilisations corporelles et a comptabilisé une hausse de 42 millions \$ de la juste valeur, conformément au modèle de réévaluation qu'elle a choisi d'appliquer. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 13 millions \$ auparavant classée dans les autres éléments du résultat global a été reclassée directement dans les capitaux propres et incluse au poste Divers des états consolidés des variations des capitaux propres.

En septembre 2020, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a vendu à un tiers sa participation dans une centrale d'énergie solaire en Afrique du Sud d'une puissance de 33 MW pour une contrepartie brute en trésorerie de 300 millions ZAR (18 millions \$), ce qui s'est traduit par une perte sur cession de 4 millions \$ comptabilisée au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat. Le produit total, déduction faite des règlements de contrats de change, s'est élevé à 25 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 8 millions \$). Immédiatement avant de classer le portefeuille comme étant détenu en vue de la vente en 2018, Énergie Brookfield a procédé à une réévaluation des immobilisations corporelles et a comptabilisé une hausse de 22 millions \$ de la juste valeur, conformément au modèle de réévaluation qu'elle a choisi d'appliquer. La participation d'Énergie Brookfield s'élevait à environ 31 %. Par suite de cette cession, la tranche d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 7 millions \$ auparavant classé dans les autres éléments du résultat global a été reclassé directement dans les capitaux propres et inclus au poste Divers des états consolidés des variations des capitaux propres.

L'information financière résumée relative aux cessions est présentée ci-après :

(EN MILLIONS)	Total
Produit.....	112 \$
Valeur comptable des actifs nets détenus en vue de la vente	
Actif.....	237
Passif.....	(94)
Participations ne donnant pas le contrôle.....	(15)
	128
Perte sur cession.....	(16) \$

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 septembre 2020, les actifs détenus en vue de la vente compris dans les secteurs opérationnels d'Énergie Brookfield comprenaient des centrales d'énergie solaire en Europe et en Asie.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a conclu une entente en vue de la vente d'un portefeuille éolien en Irlande (le « portefeuille d'énergie éolienne en Irlande ») d'une puissance de 47 MW, pour un produit de 140 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 55 millions \$). La transaction est assujettie aux conditions de clôture, y compris l'approbation des organismes de réglementation et du prêteur. Énergie Brookfield détient une participation financière de 39 %, et 100 % des droits de vote dans le portefeuille éolien en Irlande. Une réévaluation du portefeuille éolien en Irlande a été effectuée conformément à la méthode comptable que nous avons choisi d'appliquer, soit la méthode de réévaluation. Le montant cumulatif comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ayant trait aux capitaux propres des commanditaires relatifs au portefeuille éolien en Irlande est de 9 millions \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente.

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	5 \$	14 \$
Liquidités soumises à restrictions	—	22
Créances clients et autres actifs courants	1	13
Immobilisations corporelles.....	207	303
Actifs détenus en vue de la vente	213 \$	352 \$
Passif		
Passifs courants.....	2 \$	18 \$
Dette à long terme.....	4	73
Autres passifs non courants	25	46
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	31 \$	137 \$

En septembre 2020, Énergie Brookfield a conclu la sixième et dernière vente d'actifs en Afrique du Sud qui avaient été acquis par l'intermédiaire de l'acquisition de TerraForm Global en 2017, soit la vente d'une centrale d'énergie solaire d'une puissance de 33 MW. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs ».

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur le commerce à l'échelle mondiale et nous surveillons son incidence sur notre entreprise. Bien qu'il soit difficile de prédire la portée de la COVID-19 sur nos activités, celles-ci résistent bien, car nous sommes à la fois propriétaire, exploitant et investisseur dans l'un des secteurs les plus essentiels du monde, affichant un bilan robuste et une notation de crédit de première qualité. Nos produits proviennent principalement de contrats à long terme conclus avec des contreparties solvables très diversifiées. La majorité de nos actifs peuvent être exploités à partir de centres de contrôle centralisés et nos exploitants à l'échelle mondiale ont mis en œuvre des plans d'urgence afin de veiller à ce que les activités opérationnelles ainsi que les programmes d'entretien et de dépenses d'investissement se poursuivent et soient perturbés le moins possible.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2019.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif, dans une transaction ordonnée entre les participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020				31 décembre 2019
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	482 \$	— \$	— \$	482 \$	352 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	374	—	—	374	293
Actifs liés à des instruments financiers²					
Contrats d'énergie dérivés	—	42	57	99	141
Swaps de change	—	15	—	15	12
Placements dans des titres de capitaux propres et des titres d'emprunt	35	193	43	271	160
Immobilisations corporelles	—	—	38 939	38 939	41 055
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers²					
Contrats d'énergie dérivés	—	(32)	—	(32)	(8)
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(444)	—	(444)	(265)
Swaps de change	—	(40)	—	(40)	(41)
Capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	(401)	(401)	(412)
Contrepartie éventuelle ³	—	—	(22)	(22)	(11)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ²	(2 294)	(379)	—	(2 673)	(2 204)
Emprunt sans recours ²	(409)	(16 982)	—	(17 391)	(16 060)
Total	(1 812) \$	(17 627) \$	38 616 \$	19 177 \$	23 012 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et le montant non courant inclus dans les autres actifs non courants.

²⁾ Comprennent les montants courants et non courants.

³⁾ Se rapporte aux acquisitions comportant des obligations échéant entre 2021 et 2024.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020			31 décembre 2019
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
Contrats d'énergie dérivés.....	99 \$	32 \$	67 \$	133 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	444	(444)	(265)
Swaps de change	15	40	(25)	(29)
Placements dans des titres de capitaux propres et des titres d'emprunt.....	271	—	271	160
Capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	401	(401)	(412)
Total	385	917	(532)	(413)
Moins : tranche courante	60	230	(170)	(158)
Tranche non courante	325 \$	687 \$	(362) \$	(255) \$

a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leur participation sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Le profit ou la perte sur les passifs des capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux est comptabilisé au poste Change et (profit) perte sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de capitaux propres et des titres d'emprunt

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres et des titres d'emprunt consistent en des placements dans des titres cotés et non cotés en Bourse qui sont comptabilisés à l'état de la situation financière à la juste valeur.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Change et perte sur les instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Contrats d'énergie dérivés.....	(26) \$	(6) \$	(35) \$	13 \$
Swaps de taux d'intérêt.....	(20)	(23)	(79)	(87)
Swaps de change.....	29	40	113	42
Capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux ..	9	14	(2)	2
Profit (perte) de change.....	46	(49)	15	(45)
	38 \$	(24) \$	12 \$	(75) \$

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(EN MILLIONS)	2020	2019	2020	2019
Contrats d'énergie dérivés.....	(10) \$	(10) \$	18 \$	30 \$
Swaps de taux d'intérêt	(1)	(16)	(69)	(73)
Swaps de change	1	—	1	—
	(10)	(26)	(50)	(43)
Swaps de change – investissement net	(40)	29	3	36
Placements dans des titres de capitaux propres et des titres d'emprunt	5	14	(3)	37
	(45) \$	17 \$	(50) \$	30 \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(EN MILLIONS)	2020	2019	2020	2019
Contrats d'énergie dérivés	(7) \$	(5) \$	(48) \$	(15) \$
Swaps de taux d'intérêt	2	3	9	10
Swaps de change	—	—	—	—
	(5) \$	(2) \$	(39) \$	(5) \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Nos activités sont segmentées par 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) accumulation et divers (cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également segmentées par secteur géographique (notamment Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette segmentation reflète le mieux la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources. Le secteur Colombie regroupe les résultats financiers des centrales hydroélectriques et de cogénération s'y rapportant. Le secteur Canada comprend les résultats financiers de notre placement stratégique dans TransAlta Corporation (« TransAlta »). Le secteur siège social représente toutes les activités réalisées au-delà des secteurs individuels d'activité.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Amortissement des immobilisations corporelles, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente donc ses résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs.

Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, Énergie Brookfield fournit de l'information sur ses secteurs à présenter, fondée sur les mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation du rendement. Sauf lorsqu'il s'agit d'informations financières au prorata susmentionnées, les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse la performance de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités. Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités par part ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêt, de l'impôt sur le résultat, de l'amortissement des immobilisations corporelles, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit ou de la perte sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments typiques généralement ponctuels.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de ses activités, qui correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	160	36	49	57	27	10	7	120	16	—	482	(16)	401	867
Autres produits	19	7	2	3	2	1	2	7	1	21	65	(1)	(52)	12
Coûts d'exploitation directs	(78)	(11)	(19)	(15)	(10)	(2)	(3)	(23)	(11)	(4)	(176)	9	(114)	(281)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	5	13
BAIIA ajusté	101	32	32	45	19	9	6	104	6	17	371	—	240	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(59)	(59)	—	(6)	(65)
Charge d'intérêts	(35)	(7)	(7)	(20)	(6)	(2)	—	(28)	(3)	(21)	(129)	4	(108)	(233)
Charge d'impôt exigible	—	(1)	(2)	(1)	—	—	—	—	(1)	(1)	(6)	1	(8)	(13)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	(2)	(7)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(116)	(116)
Fonds provenant des activités	66	24	23	24	13	7	6	76	2	(84)	157	—	—	
Charge d'amortissement	(60)	(16)	(5)	(54)	(18)	(3)	(2)	(46)	(5)	(1)	(210)	7	(166)	(369)
Change et profit (perte) sur les instruments financiers	(25)	—	1	28	(1)	2	2	(27)	(1)	(12)	(33)	3	68	38
Charge d'impôt différé	20	—	(2)	7	3	—	—	1	—	10	39	1	—	40
Divers	(18)	(4)	(2)	(28)	(17)	(1)	(2)	2	—	(45)	(115)	2	3	(110)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	2	(11)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	93	93
Résultat net attribuable aux porteurs de parts²	(17)	4	15	(23)	(20)	5	4	6	(4)	(132)	(162)	—	—	(162)

¹ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 5 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIHA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 23 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	161	50	56	46	21	11	8	56	21	—	430	(20)	487	897
Autres produits	2	17	—	—	2	—	—	3	—	4	28	—	10	38
Coûts d'exploitation directs	(68)	(14)	(22)	(14)	(8)	(2)	(1)	(10)	(12)	(6)	(157)	8	(154)	(303)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12	5	17
BAIIA ajusté	95	53	34	32	15	9	7	49	9	(2)	301	—	348	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(31)	(31)	—	(5)	(36)
Charge d'intérêts	(39)	(4)	(9)	(15)	(5)	(2)	(2)	(13)	(3)	(21)	(113)	1	(124)	(236)
Charge d'impôt exigible	(1)	(3)	(1)	(1)	—	—	—	—	—	—	(6)	—	(4)	(10)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)	—	—	(12)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	(5)	(6)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(210)	(210)
Fonds provenant des activités	55	46	24	16	10	7	5	36	6	(72)	133	—	—	—
Charge d'amortissement	(57)	(22)	(5)	(41)	(10)	(4)	(1)	(13)	(6)	(1)	(160)	3	(161)	(318)
Change et profit (perte) sur les instruments financiers	(3)	(2)	2	6	(10)	—	—	(4)	(1)	3	(9)	1	(16)	(24)
Charge d'impôt différé	25	1	(1)	(3)	2	—	—	—	—	1	25	—	—	25
Divers	(19)	(1)	(1)	(6)	(1)	(4)	(4)	(7)	—	(4)	(47)	—	(11)	(58)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	188	188
Résultat net attribuable aux porteurs de parts²	1	22	19	(28)	(9)	(1)	—	12	(1)	(73)	(58)	—	—	(58)

¹ La quote-part des résultats décaulant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 7 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 22 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités décaulant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	642	136	154	173	64	21	20	230	53	—	1 493	(54)	1 419	2 858
Autres produits	40	16	10	7	5	2	4	19	2	51	156	(2)	(103)	51
Coûts d'exploitation directs	(210)	(38)	(71)	(42)	(24)	(5)	(7)	(50)	(29)	(15)	(491)	25	(451)	(917)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	31	22	53
BAIIA ajusté.....	472	114	93	138	45	18	17	199	26	36	1 158	—	887	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(132)	(132)	—	(19)	(151)
Charge d'intérêts.....	(103)	(16)	(22)	(53)	(11)	(4)	(4)	(64)	(8)	(62)	(347)	14	(400)	(733)
Charge d'impôt exigible.....	(2)	(4)	(4)	—	—	(1)	—	(2)	(1)	—	(14)	2	(17)	(29)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(40)	(40)	—	—	(40)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	—	(19)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(16)	(9)	(25)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(442)	(442)
Fonds provenant des activités....	367	94	67	85	34	13	13	133	17	(217)	606	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(177)	(52)	(16)	(132)	(41)	(10)	(6)	(89)	(15)	(2)	(540)	20	(510)	(1 030)
Change et profit (perte) sur les instruments financiers	(39)	7	—	32	(12)	1	—	(40)	(5)	(12)	(68)	7	73	12
Charge d'impôt différé.....	(2)	1	(5)	6	3	—	1	1	—	25	30	(2)	—	28
Divers	(81)	(13)	1	(31)	(24)	(3)	(3)	(3)	(2)	(53)	(212)	2	85	(125)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	(5)	(32)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	357	357
Résultat net attribuable aux porteurs de parts²	68	37	47	(40)	(40)	1	5	2	(5)	(259)	(184)	—	—	(184)

¹⁾ La quote-part de la perte décaissant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 4 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 85 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités décaissant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	700	173	174	167	71	27	13	145	66	—	1 536	(60)	1 530	3 006
Autres produits	11	20	—	2	3	—	—	5	—	8	49	—	28	77
Coûts d'exploitation directs	(210)	(49)	(67)	(49)	(24)	(7)	(3)	(27)	(36)	(17)	(489)	26	(474)	(937)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34	17	51
BAIIA ajusté	501	144	107	120	50	20	10	123	30	(9)	1 096	—	1 101	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(78)	(78)	—	(13)	(91)
Charge d'intérêts	(119)	(16)	(25)	(51)	(12)	(5)	(2)	(40)	(10)	(70)	(350)	10	(406)	(746)
Charge d'impôt exigible	(7)	(9)	(7)	(2)	—	(1)	—	—	—	—	(26)	—	(24)	(50)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)	(33)	—	—	(33)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	—	(19)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(9)	(19)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(649)	(649)
Fonds provenant des activités	375	119	75	67	38	14	8	83	20	(209)	590	—	—	—
Charge d'amortissement	(168)	(66)	(15)	(118)	(34)	(12)	(2)	(43)	(17)	(2)	(477)	10	(457)	(924)
Change et profit (perte) sur les instruments financiers	—	1	1	—	(19)	—	—	(1)	(1)	(25)	(44)	1	(32)	(75)
Charge d'impôt différé	(15)	3	(5)	1	2	—	(2)	1	—	22	7	—	(11)	(4)
Divers	(46)	(2)	—	(9)	(5)	1	(2)	(29)	—	(13)	(105)	—	(2)	(107)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	—	(11)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	502	502
Résultat net attribuable aux porteurs de parts²	146	55	56	(59)	(18)	3	2	11	2	(227)	(29)	—	—	(29)

¹ La quote-part des résultats décaulant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 21 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 147 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités décaulant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Au 30 septembre 2020 :														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 \$	5 \$	22 \$	29 \$	22 \$	5 \$	13 \$	141 \$	11 \$	11 \$	288 \$	(39) \$	233 \$	482 \$
Immobilisations corporelles	11 465	1 350	1 489	3 857	1 126	256	174	4 292	688	—	24 697	(1 030)	15 272	38 939
Total de l'actif.....	12 301	1 521	1 720	4 036	1 344	276	238	4 722	719	194	27 071	(463)	17 515	44 123
Total des emprunts.....	3 234	163	407	1 827	685	65	132	3 238	225	2 425	12 401	(356)	6 062	18 107
Autres passifs.....	2 925	125	419	782	245	6	27	643	15	420	5 607	(107)	2 697	8 197
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :														
Nouvelles immobilisations corporelles ¹	260	21	4	25	24	1	—	49	9	2	395	(13)	188	570
Au 31 décembre 2019 :														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 \$	7 \$	10 \$	18 \$	21 \$	2 \$	5 \$	63 \$	6 \$	1 \$	143 \$	(19) \$	228 \$	352 \$
Immobilisations corporelles	11 488	1 938	1 773	2 458	628	368	187	2 018	732	—	21 590	(1 142)	20 607	41 055
Total de l'actif.....	12 218	2 126	2 027	2 705	692	391	233	2 266	780	103	23 541	(520)	23 175	46 196
Total des emprunts.....	3 070	208	449	1 221	326	71	124	1 470	235	2 107	9 281	(431)	8 450	17 300
Autres passifs.....	2 877	148	499	597	100	10	28	335	31	248	4 873	(483)	4 026	8 416
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 :														
Nouvelles immobilisations corporelles	43	20	2	8	3	—	—	—	12	2	90	(12)	147	225

¹⁾ Énergie Brookfield a exercé l'option de racheter le contrat de location de sa centrale hydroélectrique en Louisiane d'une puissance de 192 MW et a comptabilisé un ajustement de 247 millions \$ (participation nette de la société totalisant 185 millions \$) à l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant.

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par type de technologie et par région géographique pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Hydroélectricité				
Amérique du Nord.....	190 \$	199 \$	820 \$	877 \$
Brésil	41	56	156	190
Colombie	202	230	638	718
	433	485	1 614	1 785
Énergie éolienne				
Amérique du Nord.....	94	95	344	354
Europe	54	59	166	205
Brésil	27	33	59	80
Asie.....	25	27	74	46
	200	214	643	685
Énergie solaire	224	188	581	507
Accumulation et divers	10	10	20	29
Total	867 \$	897 \$	2 858 \$	3 006 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par région géographique :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
États-Unis.....	21 006 \$	21 166 \$
Colombie.....	6 173	7 353
Canada	4 362	4 680
Brésil.....	2 733	3 621
Europe.....	4 483	4 312
Asie	1 098	860
	39 855 \$	41 992 \$

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à (2,6) % (24,1 % en 2019). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Accumu- lation et divers ¹	Total ²
Au 31 décembre 2019.....	26 015 \$	9 300 \$	5 505 \$	235 \$	41 055 \$
Ajouts ³	364	77	128	1	570
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	—	—	661	—	661
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	—	(157)	—	—	(157)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur.....	—	37	—	—	37
Écart de conversion.....	(1 920)	(277)	84	(59)	(2 172)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net					
Variations de la juste valeur	—	(25)	—	—	(25)
Charge d'amortissement	(379)	(364)	(277)	(10)	(1 030)
Au 30 septembre 2020 ⁴	24 080 \$	8 591 \$	6 101 \$	167 \$	38 939 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs en construction de 494 millions \$ (340 millions \$ en 2019).

³⁾ Énergie Brookfield a exercé l'option de racheter le contrat de location de sa centrale hydroélectrique en Louisiane d'une puissance de 192 MW et a comptabilisé un ajustement de 247 millions \$ à l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant. La transaction a été conclue en novembre 2020.

⁴⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 75 millions \$ (71 millions \$ en 2019) du secteur hydroélectrique, de 185 millions \$ (208 millions \$ en 2019) du secteur énergie éolienne, de 140 millions \$ (131 millions \$ en 2019) du secteur énergie solaire et de 3 millions \$ (3 millions \$ en 2019) du secteur accumulation et divers.

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2020				31 décembre 2019			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit	s. o.	4	— \$	— \$	2,9	5	299 \$	299 \$
Papier commercial.....	0,4	< 1	379	379	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA)	5,8	16	113	149	5,8	17	115	142
Série 8 (400 \$ CA)	—	—	—	—	4,8	2	308	324
Série 9 (400 \$ CA)	3,8	5	300	330	3,8	5	308	322
Série 10 (500 \$ CA)	3,6	6	375	420	3,6	7	384	400
Série 11 (475 \$ CA)	4,3	8	357	417	4,3	9	231	248
Série 12 (475 \$ CA)	3,4	9	357	395	3,4	10	231	232
Série 13 (300 \$ CA)	4,3	29	225	265	4,3	30	231	237
Série 14 (425 \$ CA)	3,3	30	319	318	—	—	—	—
	3,9	14	2 046	2 294	4,1	10	1 808	1 905
Total des emprunts de la société mère.....			2 425	2 673 \$			2 107	2 204 \$
Ajouter : primes non amorties ¹			3				—	
Déduire : coûts de financement non amortis ¹			(9)				(7)	
Déduire : tranche courante			(379)				—	
			2 040 \$				2 100 \$	

¹⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Au 30 septembre 2020, Énergie Brookfield détenait du papier commercial en circulation d'un montant en capital de 379 millions \$ (néant en 2019). Nos facilités de crédit de la société mère totalisant 1,75 milliard \$ s'ajoutent à notre programme de papier commercial.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 septembre 2020, aucune des lettres de crédit émises n'avait servi à la facilité de crédit de la société mère (néant en 2019).

Pour répondre aux fins générales de la société et de ses activités d'exploitation, Énergie Brookfield et ses filiales émettent des lettres de crédit aux termes de certaines de leurs facilités de crédit, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Facilités de crédit autorisées de la société mère ¹	2 150 \$	2 150 \$
Emprunts effectués aux termes des facilités de crédit de la société mère ¹	—	(299)
Facilité de lettres de crédit autorisée	400	400
Lettres de crédit émises	(281)	(266)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 269 \$	1 985 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les billets à moyen terme sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 20, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Le 3 avril 2020, Énergie Brookfield a réalisé l'émission de billets à moyen terme de série 11 d'un montant en capital de 175 millions \$ CA (124 millions \$) et de billets à moyen terme de série 12 d'un montant en capital de 175 millions \$ CA (124 millions \$). Les billets à moyen terme ont été émis dans le cadre de la réouverture d'une émission selon les mêmes modalités que les émissions initiales, à l'exception de la date d'émission et du prix d'offre des billets à moyen terme de série 11 à 4,25 % et des billets à moyen terme de série 12 à 3,38 % émis respectivement en septembre 2018 et 2019.

Le 11 août 2020, Énergie Brookfield a réalisé l'émission de billets à moyen terme de série 14 d'un montant en capital de 425 millions \$ CA (319 millions \$). Les billets à moyen terme sont assortis d'un taux d'intérêt fixe de 3,33 % et viennent à échéance en août 2050. Les billets à moyen terme de série 14 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Le 14 septembre 2020, Énergie Brookfield a remboursé les billets à moyen terme de série 8 d'un montant en capital de 400 millions \$ CA (304 millions \$) avant leur date d'échéance.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables de la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou du taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés à l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de la Banque centrale de Colombie, et à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés au taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2020				31 décembre 2019			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours¹								
Hydroélectricité ²	5,6	9	6 586 \$	7 386 \$	5,9	10	6 616 \$	7 106 \$
Énergie éolienne	4,4	10	4 436	4 749	4,4	10	4 351	4 523
Énergie solaire	4,4	12	4 630	5 176	4,7	10	4 166	4 333
Accumulation et divers ..	3,3	1	78	80	3,9	4	94	98
Total.....	4,9	10	15 730 \$	17 391 \$	5,1	10	15 227 \$	16 060 \$
Ajouter : primes non amorties ³			68				92	
Déduire : coûts de financement non amortis ³			(110)				(119)	
Déduire : tranche courante ⁴			(1 315)				(1 133)	
Déduire : Engagement de rachat de contrat de location ²			(554)				—	
			13 819 \$				14 067 \$	

¹⁾ Comprennent un montant de 79 millions \$ (142 millions \$ en 2019) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Comprend une obligation locative de 554 millions \$ liée à une centrale hydroélectrique comptabilisée à la juste valeur dans les immobilisations corporelles et assujettie à la réévaluation. Au cours du deuxième trimestre, Énergie Brookfield a exercé l'option de rachat liée à cette obligation locative et la transaction a été effectuée après le 30 septembre en 2020.

³⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

En mars 2020, Énergie Brookfield a conclu le refinancement d'un emprunt s'élevant à 200 milliards COP (50 millions \$). L'emprunt, divisé en deux tranches, porte intérêt au taux de base applicable, majoré d'une marge moyenne de 2,36 %, et vient à échéance en mars 2027.

En mars 2020, Énergie Brookfield a conclu un refinancement s'élevant à 1 460 millions INR (20 millions \$) visant un portefeuille d'énergie solaire en Inde. Une tranche de l'emprunt porte intérêt au taux de base applicable, majoré d'une marge de 1,45 %, l'autre tranche portant intérêt au taux fixe de 9,75 %. Les emprunts viennent à échéance entre 2032 et 2037.

En mars 2020, Énergie Brookfield a conclu un financement de 246 millions \$ visant un portefeuille d'énergie éolienne aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 3,28 % et vient à échéance en 2037.

En mai 2020, Énergie Brookfield a conclu une facilité de crédit-relais s'élevant à 250 millions R\$ (46 millions \$) visant un projet en développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 5,3 % et vient à échéance en 2021.

En juin 2020, Énergie Brookfield a conclu un financement de 23 millions \$ CA (17 millions \$) visant une centrale hydroélectrique au Canada. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 3,5 % et vient à échéance en 2044.

En juin 2020, Énergie Brookfield a conclu un refinancement s'élevant à 484 millions € (540 millions \$) visant une centrale d'énergie solaire en Espagne. L'emprunt est composé de deux tranches portant intérêt à un taux fixe et à un taux variable, soit un taux d'intérêt moyen de 2,77 %, et vient à échéance en 2037.

En septembre 2020, Énergie Brookfield a conclu un financement par obligations de 450 millions COP (120 millions \$) associé aux activités en Colombie. Les obligations sont composées d'une tranche portant intérêt à un taux fixe de 6,26 % et venant à échéance en 2028, et d'une tranche portant intérêt à un taux variable de base applicable, majoré d'une marge de 3,9 % et venant à échéance en 2045.

En septembre 2020, Énergie Brookfield a conclu le refinancement d'un emprunt s'élevant à 296 millions \$ visant un portefeuille d'énergie solaire aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 3,38 % du taux de base applicable et vient à échéance en 2043.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8 758 \$	11 086 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield...	46	68
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 245	3 317
Actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	1 988	—
Actions privilégiées	581	597
	13 618 \$	15 068 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Portefeuille hydro- électrique au Canada	The Catalyst Group	Investisseurs institution- nels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Participations ne donnant pas le contrôle dans TerraForm Power – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2018	900 \$	1 929 \$	3 496 \$	— \$	276 \$	124 \$	2 212 \$	15 \$	1 002 \$	335 \$	10 289 \$
Résultat net.....	—	(13)	6	6	19	17	154	1	(79)	2	113
Autres éléments du résultat global.....	46	134	427	(3)	61	(41)	266	2	112	—	1 004
Apports en capital	—	—	2	159	268	—	—	(2)	244	3	674
Cessions	—	(87)	—	—	—	—	—	—	—	(85)	(172)
Distributions	(24)	(120)	(332)	—	(1)	(11)	(259)	(1)	(66)	(30)	(844)
Divers	—	8	20	1	(5)	—	2	(2)	(5)	3	22
Au 31 décembre 2019	922 \$	1 851 \$	3 619 \$	163 \$	618 \$	89 \$	2 375 \$	13 \$	1 208 \$	228 \$	11 086 \$
Résultat net.....	(11)	(21)	—	21	22	20	90	—	(31)	(5)	85
Autres éléments du résultat global.....	(42)	(128)	(309)	(4)	(15)	—	(374)	(2)	2	22	(894)
Apports en capital	—	6	11	85	(29)	—	—	—	—	(6)	67
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	(1)
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	(15)
Distributions	(5)	(27)	(188)	(4)	(1)	(9)	(121)	—	(35)	(36)	(426)
Acquisition de TerraForm power	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 101)	—	(1 101)
Divers	1	2	(36)	(2)	(1)	(1)	1	(1)	(43)	37	(43)
Au 30 septembre 2020.....	865 \$	1 683 \$	3 097 \$	259 \$	594 \$	99 \$	1 971 \$	10 \$	— \$	180 \$	8 758 \$
Participations détenues par des tiers ..	75-80 %	43-60 %	23-71 %	75 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	— %	20-50 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield et participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »), a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandité dépassent les niveaux cibles de 0,300 \$ par part de société en commandité par trimestre, la distribution incitative s'établit à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandité dépassent les niveaux cibles de 0,338 \$ par part de société en commandité, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil.

Au 30 septembre 2020, 2 651 506 parts de société en commandité (2 651 506 au 31 décembre 2019) et 129 658 623 parts de société en commandité achetables/échangeables (129 658 623 au 31 décembre 2019) étaient en circulation.

Dans le cadre de la distribution spéciale, effectuée le 30 juillet 2020, et de l'acquisition de TerraForm Power, réalisé le 31 juillet 2020, BEPC a émis 114,8 millions d'actions échangeables. La distribution n'a donné lieu à aucun produit en trésorerie pour la société. Les actions échangeables procurent à leurs porteurs des modalités financières quasi équivalentes à celles de nos parts et sont échangeables contre nos parts à raison de une pour une. Compte tenu de l'option d'échange, les actions échangeables sont présentées à titre de composante de la participation ne donnant pas le contrôle. Pour en savoir plus, se reporter à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ».

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 85 164 actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandité d'un montant en capital de 1 million \$.

Après la clôture du trimestre, Brookfield a conclu le reclassement d'environ 4,7 millions d'actions échangeables au prix de 80,20 \$ CA chacune, y compris l'option de surallocation, pour un produit net d'environ 374 millions \$ CA. Cette transaction a été conclue entre BEPC et Brookfield et n'a pas d'incidence sur les capitaux propres de notre société.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	1 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Distributions incitatives	17	12	48	37
	18	13	52	41
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	51	66	193	201
Actions échangeables détenues par Brookfield	25	—	25	—
Actions échangeables détenues par des porteurs d'actions externes	41	—	41	—
Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	66	—	66	—
	135 \$	79 \$	311 \$	242 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable au	
				2020	2019	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Série 1 (136 \$ CA)....	5,45	3,36	Avril 2020	3 \$	2 \$	102 \$	105 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹ ...	4,51	2,83	Avril 2020	2	3	84	86
Série 3 (249 \$ CA)....	9,96	4,40	Juillet 2019	6	6	186	192
Série 5 (103 \$ CA)....	4,11	5,00	Avril 2018	3	3	77	79
Série 6 (175 \$ CA)....	7,00	5,00	Juillet 2018	5	5	132	135
	31,03			19 \$	19 \$	581 \$	597 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2020, aucune des actions privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2020, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2021 ou plus tôt si les rachats sont conclus avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, nous sommes autorisés à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries des actions privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable au	
				2020	2019	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Série 5 (72 \$ CA)	2,89	5,59	Avril 2018	2 \$	2 \$	49 \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA)....	7,00	5,50	Janvier 2021	5	6	128	128
Série 9 (200 \$ CA)....	8,00	5,75	Juillet 2021	6	7	147	147
Série 11 (250 \$ CA)...	10,00	5,00	Avril 2022	7	7	187	187
Série 13 (250 \$ CA)...	10,00	5,00	Avril 2023	7	7	196	196
Série 15 (175 \$ CA)...	7,00	5,75	Avril 2024	6	4	126	126
Série 17 (200 \$ CA)...	8,00	5,25	Mars 2025	7	—	195	—
	52,89			40 \$	33 \$	1 028 \$	833 \$

Le 24 février 2020, Énergie Brookfield a émis 8 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 17 (les « parts de société en commandite privilégiées de série 17 ») au prix de 25 \$ chacune, pour un produit brut de 200 millions \$. Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 5 millions \$, y compris la rémunération versée aux preneurs fermes. Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 17 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,25 %.

Au 30 juin 2020, aucune part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée.

En juillet 2020, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2021 ou plus tôt si les rachats sont conclus avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 septembre 2020, un total de 183 197 785 parts de société en commandite étaient en circulation (178 977 800 parts de société en commandite au 31 décembre 2019), dont 45 832 944 étaient détenues par Brookfield (56 068 944 au 31 décembre 2019). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, certaines sociétés affiliées de Brookfield Asset Management ont conclu un placement secondaire de 10 236 000 parts de société en commandite au prix de 48,85 \$ chacune, pour un produit brut de 500 millions \$. Énergie Brookfield n'a vendu aucune part de société en commandite dans le cadre du placement et ne tirera aucun produit du placement des parts de société en commandite.

Le 31 juillet 2020, Énergie Brookfield a conclu l'acquisition de TerraForm Power en procédant à l'émission de 37 035 241 actions échangeables et 4 034 469 parts de société en commandite. La participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management par suite de l'acquisition représentait environ 51,5 % de la société, compte tenu d'un échange intégral. Brookfield Asset Management détenait, par suite de l'acquisition de TerraForm Power et compte non tenu d'un échange intégral, une participation directe de société en commandite de 25 %. Pour de plus amples renseignements sur l'acquisition de TerraForm Power, se reporter à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ».

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, respectivement 30 716 et 100 352 parts de société en commandite (38 997 et 144 245 parts de société en commandite en 2019) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour un coût total de respectivement 1 million \$ et 3 millions \$ (2 millions \$ et 5 millions \$ en 2019).

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 85 164 actions échangeables contre des parts de société en commandite d'un montant de 1 million \$.

Au 30 septembre 2020, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 220 030 707 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables, représentait environ 51 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 49 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait, au 30 septembre 2020, une participation directe de société en commandite de 25 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 39 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2019, Énergie Brookfield a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les parts de société en commandite. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 8,9 millions de ses parts de société en commandite, soit environ 5 % des parts de société en commandite émises et en circulation, aux fins de la gestion du capital. L'offre viendra à échéance le 11 décembre 2020, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, 20 000 parts de société en commandite ont été rachetées pour un coût total de 1 million \$.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions des capitaux propres des commanditaires pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Brookfield	18 \$	29 \$	78 \$	87 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes....	56	63	192	190
	74 \$	92 \$	270 \$	277 \$

En janvier 2020, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,74 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, en fonction d'un ajustement tenant compte de la distribution spéciale des actions de BEPC le 30 juillet 2020, soit une hausse de 0,09 \$ par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2020.

13. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :

(EN MILLIONS)	
Solde d'ouverture	937 \$
Placement	29
Quote-part du résultat net.....	(4)
Quote-part des autres éléments du résultat global	12
Dividendes reçus.....	(17)
Perte de change	(8)
Divers	(33)
Solde de clôture.....	916 \$

Le tableau suivant résume l'ensemble des produits bruts et du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence détenus à 100 % :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Produits	95 \$	91 \$	302 \$	310 \$
Résultat net.....	(31)	18	(76)	60
Quote-part du résultat net ¹	(5)	7	(4)	21

¹⁾ Les participations d'Énergie Brookfield dans ces entités se situent entre 14 % et 60 %.

Le tableau suivant résume l'ensemble des actifs et des passifs bruts des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence détenus à 100 % :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Actifs courants	537 \$	539 \$
Immobilisations corporelles	6 264	5 912
Autres actifs	99	74
Passifs courants	387	536
Emprunts sans recours	1 708	1 513
Autres passifs	1 492	1 017

14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Trésorerie	456 \$	335 \$
Dépôts à court terme	26	17
	482 \$	352 \$

15. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Activités	177 \$	128 \$
Obligations liées au crédit	158	143
Projets de développement	39	22
Total	374	293
Moins : non courante	(85)	(104)
Courante	289 \$	189 \$

16. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composent des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Créances clients	619 \$	580 \$
Charges payées d'avance et créances diverses	106	143
Autres créances à court terme	204	205
Tranche courante de l'actif sur contrat	49	51
	978 \$	979 \$

Énergie Brookfield reçoit un paiement mensuel provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes de contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

17. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield sont comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	255 \$	309 \$
Dettes fournisseurs	150	152
Intérêts à payer sur des emprunts.....	115	105
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes sur actions privilégiées et dividendes sur les actions échangeables ¹	44	33
Tranche à court terme des obligations locatives	26	21
Divers	44	67
	634 \$	687 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite et porteurs d'actions échangeables externes. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

18. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 34 millions \$ en vue d'acquérir un portefeuille d'énergie solaire en développement au Brésil d'une puissance de 210 MW. À la clôture de la transaction qui devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2020, sous réserve des conditions de clôture habituelles, Énergie Brookfield devrait détenir une participation de 25 %.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'un portefeuille d'énergie solaire en développement au Brésil d'une puissance de 1 200 MW en contrepartie d'environ 46 millions \$, qui devrait commencer ses activités commerciales au début de 2023, Énergie Brookfield détenant une participation de 25 %.

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des investisseurs institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui visent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield fait l'objet d'actions en justice de temps à autre en ce qui a trait à sa propriété et à l'exploitation de son portefeuille. À cet égard, TerraForm Power fait face à un litige concernant le paiement conditionnel de certains actifs en développement que SunEdison a acquis des vendeurs de First Wind Sellers en 2014. Ce litige est antérieur à notre investissement initial dans TerraForm Power en 2017. En outre, TerraForm Power fait face à un litige en regard d'un placement privé concernant Énergie Brookfield et ses sociétés affiliées en 2018. Nous ne pouvons prédire l'incidence des litiges en cours, ni le temps et l'argent nécessaires à leur résolution.

Énergie Brookfield, au nom de ses filiales, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III et Brookfield Infrastructure Fund IV. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels	47 \$	50 \$
Filiales d'Énergie Brookfield	565	668
	612 \$	718 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Au cours de la période, Énergie Brookfield et Brookfield ont conclu ou modifié les conventions principales suivantes :

Principales conventions

Convention-cadre de services de TERP et Brookfield

Par suite de l'acquisition de TerraForm Power le 16 octobre 2017, TerraForm Power avait conclu une entente de gestion (la « convention-cadre de services de TERP et Brookfield ») avec Brookfield. Avant l'acquisition de TerraForm Power par la société, TerraForm Power assumait les coûts de service de gestion trimestriels qui étaient calculés comme suit, conformément à la convention-cadre de services de TERP et Brookfield :

- Pour chacun des quatre premiers trimestres après le 16 octobre 2017, une composante fixe de 2,5 millions \$ par trimestre (sous réserve d'un ajustement proportionnel pour le trimestre qui comprend le 16 octobre 2017) plus 0,3125 % de l'augmentation de la valeur de la capitalisation boursière pour ce trimestre.
- Pour chacun des quatre trimestres suivants, une composante fixe de 3,0 millions \$ par trimestre rajustée annuellement en fonction de l'inflation plus 0,3125 % de l'augmentation de la valeur de la capitalisation boursière pour le trimestre.
- Par la suite, une composante fixe de 3,75 millions \$ par trimestre rajustée annuellement en fonction de l'inflation plus 0,3125 % de l'augmentation de la valeur de la capitalisation boursière pour le trimestre.

Aux fins du calcul du paiement des coûts de service de gestion, l'expression « augmentation de la valeur de la capitalisation boursière » désignait, pour tout trimestre, l'augmentation de la valeur de la capitalisation boursière de TerraForm Power pour le trimestre, calculée en multipliant le nombre d'actions ordinaires en circulation de TerraForm Power au dernier jour de Bourse du trimestre par la différence entre (x) le cours moyen pondéré selon le volume d'une action ordinaire pendant les jours de Bourse dudit trimestre et (y) 9,52 \$. Si la différence entre (x) et (y) dans le calcul de l'augmentation de la valeur de la capitalisation boursière pour un trimestre était un nombre négatif, alors l'augmentation de la valeur de la capitalisation boursière était réputée être nulle. Les coûts de service de gestion de TerraForm Power sont compris dans le compte de résultat intermédiaire de la société en fonction de ses données historiques.

La convention-cadre de services de TERP et Brookfield a été résiliée au moment de l'acquisition de TerraForm Power.

Convention de gouvernance

Le 16 octobre 2017, TerraForm Power a conclu une convention de gouvernance, désignée comme la « convention de gouvernance », avec Orion Holdings et toutes les sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Asset Management (autres que TerraForm Power et ses sociétés affiliées contrôlées), lesquelles, en vertu de la convention de gouvernance, deviennent occasionnellement parties à la présente convention, désignées collectivement comme les commanditaires.

La convention de gouvernance établissait certains droits et certaines obligations de TerraForm Power et de certaines sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Asset Management qui détiennent des titres avec droits de vote de TerraForm Power à l'égard de la gouvernance de TerraForm Power.

Le 11 juin 2018, Orion Holdings, NA HoldCo et TerraForm Power ont signé une convention connexe en vertu de laquelle NA HoldCo est devenue partie à la convention de gouvernance. Le 29 juin 2018, Orion Holdings, NA HoldCo, BBHC Orion et TerraForm Power ont signé une deuxième convention connexe en vertu de laquelle BBHC Orion est devenue partie à la convention de gouvernance.

La convention de gouvernance a été résiliée au moment de l'acquisition de TerraForm Power.

Conventions de vote

Simultanément à l'acquisition de TerraForm Power, Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec certaines filiales indirectes de Brookfield pour transférer à Énergie Brookfield les droits de vote rattachés à leurs actions respectives détenues dans TerraForm Power. Par conséquent, notre société contrôle TerraForm Power et l'inclut dans son périmètre de consolidation.

Autres conventions

Convention d'octroi de ligne de crédit du commanditaire

Le 16 octobre 2017, la société a conclu une ligne de crédit du commanditaire avec Brookfield Asset Management et une de ses sociétés affiliées (les « prêteurs »). La ligne de crédit du commanditaire constitue une facilité de crédit renouvelable garantie de 500 millions \$ aux termes de laquelle les prêteurs s'engagent à octroyer des prêts au TIOL à la société au cours d'une période ne devant pas dépasser trois ans à compter de la date de prise d'effet de la ligne de crédit du commanditaire (sous réserve du devancement de la période advenant certains événements précis). La société peut seulement employer la ligne de crédit du commanditaire pour financer une partie ou la totalité de certaines acquisitions financées ou de dépenses en immobilisations liées à la croissance. La ligne de crédit du commanditaire sera en vigueur jusqu'au 16 octobre 2022 inclusivement et toutes les obligations y afférentes devront être acquittées d'ici la même date. Les emprunts contractés aux termes de la ligne de crédit du commanditaire portent intérêt à un taux annuel correspondant au TIOL déterminé en fonction du coût de financement des dépôts en dollars américains pour la période d'intérêt applicable à l'emprunt, ajusté en fonction de certains coûts additionnels, dans chaque cas majoré de 3 % par année. Outre les intérêts à payer sur l'encours du capital aux termes de la ligne de crédit du commanditaire, la société est tenue de payer une commission de non-utilisation de 0,5 % par année à l'égard des montants inutilisés aux termes de la ligne de crédit du commanditaire, payable trimestriellement à terme échu.

La société était autorisée à réduire volontairement les montants inutilisés et à rembourser à tout moment, sans prime ni pénalité, les emprunts en cours aux termes de la ligne de crédit du commanditaire, à l'exception des coûts de rupture habituels. Dans certains cas, la société pourrait être tenue d'effectuer le remboursement anticipé des emprunts en cours aux termes de la ligne de crédit du commanditaire.

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2020 et 2019, la société n'a effectué aucun emprunt sur la ligne de crédit du commanditaire. Au 31 décembre 2019, aucun montant n'était prélevé aux termes de la ligne de crédit du commanditaire.

La convention d'octroi de ligne de crédit du commanditaire a été résiliée au moment de l'acquisition de TerraForm Power.

Convention relative aux relations de TERP

Le 16 octobre 2017, TerraForm Power a conclu avec Brookfield Asset Management une convention relative aux relations, désignée comme la « convention relative aux relations de TERP », qui régit certains aspects de la relation entre Brookfield Asset Management et TerraForm Power. En vertu de la convention relative aux relations de TERP, Brookfield Asset Management a convenu que TerraForm Power lui servira, ainsi qu'à ses sociétés affiliées, de principal véhicule pour la détention d'actifs solaires et éoliens en exploitation en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, et qu'elle accordera à TerraForm Power, sous réserve de certaines conditions, le droit de première offre à l'égard de certains de ces actifs solaires et éoliens en exploitation situés dans ces régions et développés par des personnes qu'elle commande ou qui sont sous son contrôle. Les droits de TerraForm Power en vertu de la convention relative aux relations de TERP étaient assujettis à certaines exceptions et à certains droits de consentement définis dans cette dernière.

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2020 et 2019, TerraForm Power n'a acquis aucune installation d'énergie renouvelable auprès de Brookfield Asset Management dans le cadre de la convention relative aux relations de TERP.

La convention relative aux relations de TERP a été résiliée au moment de l'acquisition de TerraForm Power.

Convention de droits d'inscription de TERP

Le 16 octobre 2017, TerraForm Power a également conclu une convention relative aux droits d'inscription, désignée comme la « convention relative aux droits d'inscription de TERP », avec Orion Holdings. La convention relative aux droits d'inscription de TERP régit les droits et obligations de TerraForm Power, d'une part, et de Brookfield Asset Management et ses sociétés affiliées, d'autre part, à l'égard de l'inscription pour la revente d'une tranche ou de la totalité des actions ordinaires de TERP détenues par Brookfield Asset Management ou une de ses sociétés affiliées qui sont parties à la convention relative aux droits d'inscription de TERP.

Le 11 juin 2018, Orion US Holdings 1 L.P. (« Orion Holdings »), Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. (« NA HoldCo ») et TerraForm Power ont signé une convention connexe en vertu de laquelle NA HoldCo est devenue partie à la convention relative aux droits d'inscription de TERP. Le 29 juin 2018, Orion Holdings, NA HoldCo, BBHC Orion Holdco L.P. (« BBHC Orion ») et TerraForm Power ont signé une deuxième convention connexe en vertu de laquelle BBHC Orion est devenue partie à la convention relative aux droits d'inscription de TERP.

La convention relative aux droits d'inscription de TERP a été résiliée au moment de l'acquisition de TerraForm Power.

Nouvelle convention de société à responsabilité limitée de Terra

Le 16 octobre 2017, TerraForm Power et BRE Delaware, Inc. ont conclu une convention de société à responsabilité limitée modifiée et mise à jour de TerraForm Power, LLC, désignée comme la nouvelle convention de société à responsabilité limitée de Terra. La nouvelle convention de société à responsabilité limitée de Terra rajuste notamment les seuils applicables aux droits aux distributions incitatives de TerraForm Power, LLC, établissant un premier seuil de distribution de 0,93 \$ par action ordinaire de TERP et un deuxième seuil de distribution de 1,05 \$ par action ordinaire de TERP. En vertu de la nouvelle convention de société à responsabilité limitée de Terra, les montants provenant de TerraForm Power, LLC font l'objet d'une distribution trimestrielle, comme suit :

- premièrement, à TerraForm Power, selon un montant représentant ses dépenses et autres charges engagées pour le trimestre concerné;
- deuxièmement, aux porteurs de parts de catégorie A de Terraform Power, LLC, ci-après, désignées comme les parts de catégorie A, jusqu'à ce qu'un montant ait été distribué à ces derniers qui, en tenant compte de tous les impôts à payer par TerraForm Power à l'égard du bénéfice imposable attribuable à cette distribution, donnerait lieu à une distribution de 0,93 \$ par action aux porteurs d'actions ordinaires de TERP (sous réserve d'un ajustement pour les distributions, combinaisons ou fractionnements d'actions ordinaires de TERP) si pareil montant était versé à tous les porteurs d'actions ordinaires de TERP;
- troisièmement, 15 % aux détenteurs des droits aux distributions incitatives et 85 % aux porteurs de parts de catégorie A jusqu'à ce qu'un montant supplémentaire ait été distribué à ces derniers au cours de ce trimestre qui, en tenant compte de tous les impôts à payer par TerraForm Power à l'égard du bénéfice imposable attribuable à cette distribution, donnerait lieu à une distribution supplémentaire de 0,12 \$ par action aux porteurs d'actions ordinaires de TERP (sous réserve d'un ajustement pour les distributions, combinaisons ou fractionnements d'actions ordinaires de TERP) si pareil montant était versé à tous les porteurs d'actions ordinaires de TERP;
- par la suite, 75 % aux porteurs de parts de catégorie A au pro rata et 25 % aux détenteurs des droits aux distributions incitatives au prorata.

TerraForm Power n'a effectué aucun paiement lié aux droits aux distributions incitatives au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2020 et 2019.

La nouvelle convention de société à responsabilité limitée de Terra a été modifiée au moment de l'acquisition de TerraForm Power afin de supprimer les obligations de TerraForm Power, LLC d'effectuer des paiements liés aux droits aux distributions incitatives.

Facilité de crédit

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2020, et le taux d'intérêt applicable aux emprunts correspond au TIOL, majoré d'au plus 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables à vue, y compris les intérêts courus. Aucuns fonds n'ont été placés en dépôt auprès d'Énergie Brookfield au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 (600 millions \$ en 2019, remboursés intégralement au cours de la période). Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, aucune charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable ou le dépôt de Brookfield Asset Management n'a été comptabilisée (2 millions \$ et 5 millions \$ en 2019).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(EN MILLIONS)	2020	2019	2020	2019
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	32 \$	101 \$	213 \$	469 \$
Convention de nivellement de la production éolienne....	—	—	—	1
	32 \$	101 \$	213 \$	470 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie.....	1 \$	(3) \$	1 \$	(8) \$
Frais de commercialisation de l'énergie.....	(1)	(6)	(2)	(18)
Services d'assurance ¹	(4)	(6)	(18)	(20)
	(4) \$	(15) \$	(19) \$	(46) \$
Charge d'intérêts				
Charge d'intérêts sur les emprunts	— \$	(2) \$	(1) \$	(7) \$
Désactualisation du solde des contrats	(1)	—	(9) \$	(5) \$
	(1) \$	(2) \$	(10) \$	(12) \$
Coûts de service de gestion	(65) \$	(36) \$	(151) \$	(91) \$

¹⁾ Les honoraires liés aux services d'assurance sont versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agit comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 s'établissaient à moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2019).

20. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales	Autres filiales ^{1, 2}	Ajustements de consolidation ³	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 30 septembre 2020							
Actifs courants	40 \$	398 \$	2 071 \$	276 \$	2 143 \$	(2 833) \$	2 095 \$
Actifs non courants	4 217	245	5	28 187	41 882	(32 508)	42 028
Passifs courants	45	6	31	5 982	2 853	(5 526)	3 391
Passifs non courants	—	—	2 039	258	20 617	(1)	22 913
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	8 758	—	8 758
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 245	—	—	2 245
Actions de catégorie A de BEPC	—	—	—	—	1 988	—	1 988
Actions privilégiées	—	581	—	—	—	—	581
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	1 028	—	—	1 039	—	(1 039)	1 028
Au 31 décembre 2019							
Actifs courants	32 \$	408 \$	1 832 \$	133 \$	3 776 \$	(4 161) \$	2 020 \$
Actifs non courants	5 428	251	2	25 068	44 459	(31 032)	44 176
Passifs courants	40	7	24	3 918	2 597	(4 163)	2 423
Passifs non courants	—	—	1 801	300	21 851	(659)	23 293
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	11 086	—	11 086
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	3 317	—	—	3 317
Actions privilégiées	—	597	—	—	—	—	597
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	833	—	—	844	—	(844)	833

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELPA, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales	Autres filiales ^{1,2}	Ajustements de consolidation ³	Énergie Brookfield (consolidé)
Trimestre clos le 30 septembre 2020							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	867 \$	— \$	867 \$
Résultat net	(97)	—	(13)	38	(239)	192	(119)
Trimestre clos le 30 septembre 2019							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	898 \$	(1) \$	897 \$
Résultat net.....	(19)	—	3	(158)	192	(36)	(18)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2020							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	2 858 \$	— \$	2 858 \$
Résultat net	(86)	—	(12)	3	400	(345)	(40)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2019							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	3 007 \$	(1) \$	3 006 \$
Résultat net.....	37	—	5	(103)	864	(633)	170

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

³⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, certaines sociétés affiliées de Brookfield Asset Management ont conclu un placement secondaire de 4 663 250 actions échangeables au prix de 80,20 \$ CA (60,06 \$) chacune, pour un produit brut de 374 millions \$ CA (285 millions \$). Énergie Brookfield n'a vendu aucune action échangeable dans le cadre du placement et ne tirera aucun produit du placement des parts échangeables. Compte tenu du placement secondaire d'actions échangeables susmentionné, Brookfield Asset Management détient directement et indirectement, 215 367 457 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables, ce qui représente environ 50,4 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 49,6 %, est détenue par des investisseurs publics.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a réalisé la vente d'une participation de 40 % dans un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 852 MW pour un produit total de 264 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 178 millions \$).

Énergie Brookfield a réalisé, après la clôture du trimestre, la vente d'un portefeuille d'énergie éolienne en Irlande d'une puissance de 47 MW (le « portefeuille d'énergie éolienne en Irlande »), pour un produit de 140 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 55 millions \$).

Après la clôture du trimestre, de concert avec des partenaires institutionnels, Énergie Brookfield a acquis un portefeuille de prêts de l'une des plus importantes sociétés financières non bancaires en Inde pour une contrepartie d'environ 200 millions \$, lequel est garanti par des actifs en exploitation d'une puissance de près de 2 500 MW.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a conclu le rachat de son contrat de location de sa centrale hydroélectrique en Louisiane d'une puissance de 192 MW.

Après la clôture du trimestre, de concert avec des partenaires institutionnels, Énergie Brookfield a financé la dernière tranche de 400 millions \$ CA relativement aux titres convertibles de TransAlta Corporation d'un montant en capital de 750 millions \$ CA qu'elle avait convenu d'investir au début de l'exercice 2019.

Après la clôture du trimestre, nous avons annoncé le fractionnement des parts de société en commandite en circulation d'Énergie Brookfield et des actions en circulation de BEPC à raison de trois pour deux.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP
TSX: BEP.UN